

## HABITAT/RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF À DOMICILE

### COMMUNIQUÉ



**Des cas de démarchages commerciaux à domicile nous ont été signalés par des habitants du territoire concernant des prestations d'étude d'ingénierie, de diagnostic hygrométrique et d'amélioration de l'habitat (sur les communes de Toury et Gommerville notamment).**

Dans certaines situations, les commerciaux indiquent que ce type de prestation est obligatoire : **C'EST FAUX**. Les dispositifs d'aides financières et de conseils pour l'amélioration de l'habitat portés par la Communauté de communes Cœur de Beauce (OPAH) n'entreprennent aucun démarchage auprès des propriétaires, quelle qu'en soit la forme (par téléphone ou à domicile).

Si cette situation se présente, sans pour autant qu'elle constitue une arnaque, **nous vous conseillons d'être vigilant et de ne signer aucun document**. Certaines personnes peu scrupuleuses prétendent faire signer un avis de passage. Vous pouvez néanmoins conserver les documents qui vous sont proposés et informer votre interlocuteur que vous désirez prendre le temps de la réflexion avant d'engager une démarche.

**Si vous avez des questions sur ces pratiques commerciales ou sur les prestations relatives à l'amélioration de votre habitat, contactez votre Mairie ou la Communauté de communes Cœur de Beauce.**

CONTACT : Communauté de communes Cœur de Beauce – 02 37 99 97 87 / [contact@coeurdebeauce.fr](mailto:contact@coeurdebeauce.fr)